



Commission
européenne



ISSN 2314-9671

E U M O F A

Observatoire Européen des Marchés des
Produits de la Pêche et de l'Aquaculture

No. 9/2015

Faits saillants du mois

SOMMAIRE

Premières ventes en Europe:

Belgique: Raie et turbot
Portugal: Chinchard et sole

UE: commerce extérieur au premier
semestre 2015

Approvisionnement global

Consommation: Bar et dorade

Contexte macroéconomique

Dans ce numéro

La plupart des pays déclarants (excepté la Grèce et la Lettonie) ont enregistré des hausses de leurs premières ventes sur la période janvier-août 2015. En Belgique, la hausse des prix en première vente pour la raie, la lotte et la plie a entraîné une hausse globale de la valeur (+7%) sur les huit premiers mois en 2015. Le Portugal a enregistré une hausse des prix du poulpe et de la sardine, tandis que les volumes ont baissé. Le chinchard et le maquereau ont connu une tendance inverse, avec de hauts volumes débarqués et des prix légèrement plus bas.

Les captures islandaises ont été plus basses en septembre 2015 qu'à la même période l'année passée; la conséquence de la baisse des captures de hareng et de merlan bleu (-34% et -71% respectivement). Les captures d'espèces démersales ont connu une tendance inverse avec une hausse des volumes des captures de cabillaud (+12%) et d'églefin (+34%).

Sur les six premiers mois en 2015 et malgré l'embargo russe, les exportations de l'UE vers des pays tiers ont augmenté de 6% par rapport à l'année passée, atteignant 2,15 milliards d'euros. Les importations depuis des pays tiers se sont élevées à 10,7 milliards d'euros, soit une hausse de 790 millions d'euros par rapport à la même période en 2014 et une hausse de 11% des prix moyens à l'importation. Le déficit commercial de l'UE a atteint son plus haut niveau, à 8,55 milliards d'euros, soit 8% de plus qu'à la même période en 2014 et 40% de plus qu'il y a 5 ans.

Les prix au détail du bar frais sauvage et d'élevage ont fluctué, en particulier pour le bar sauvage, en France, en Grèce et en Italie. Des différences significatives entre les prix du bar sauvage et d'élevage sont également observées.

Depuis le mois de septembre 2013, les prix des produits alimentaires sont restés stables, tandis que les prix du poisson ont augmenté de 2,7%.

Retrouvez toutes ces données et informations, et
beaucoup d'autres, sur le site:

www.eumofa.eu/fr



1. Premières ventes en Europe

Sur la période **janvier-août 2015**, dix Etats membres de l'UE ainsi que la Norvège ont fourni les données de première vente pour dix groupes de produits.¹ Les premières ventes ont augmenté par rapport à l'année précédente (janvier-août 2014) en valeur comme en volume dans cinq des pays déclarants.

Au **Danemark**, la plie, le cabillaud, le lieu noir et le hareng ont été les principaux contributeurs à la hausse des premières ventes en valeur sur les **huit premiers mois en 2015**. Les prix ont connu une hausse significative pour la plie (+14%) et le hareng (+26%). A l'inverse, le prix moyen en **août 2015** a diminué pour la moule (-43%), la seiche (-50%) et le merlu (-11%)

En **France**, sur la période **janvier-août 2015**, une légère contraction des volumes des premières ventes a été observée (-3%), mais grâce à une évolution positive des prix (+12%), la valeur des premières ventes a augmenté de 8% par rapport à la même période en 2014. Sur les huit premiers mois en 2015, les principales criées (Le Guilvinec, Lorient, Boulogne-sur-Mer) ont connu des hausses en valeur et en volume et une tendance à la hausse des prix (+9%, +8% et +12% respectivement). Parmi les espèces majeures, la lotte, le merlu et la langoustine ont connu des évolutions positives (malgré la baisse du prix unitaire de la langoustine). Au contraire, la sole, dont le quota a été réduit de 11% en 2015, et le bar, qui est maintenant soumis à une limite mensuelle de captures depuis mai 2015, ont diminué en volume et valeur. Les prix en première vente ont augmenté significativement pour ces deux espèces par rapport à la même période en 2014, +13% pour la sole et +11% pour le bar.

En **France**, en **août 2015**, la valeur des premières ventes a augmenté (+4%) alors que leur volume a légèrement baissé (-1%). Par rapport à août 2014, les principales hausses en valeur ont été observées pour le lieu noir (+88%), la cardine (+50%), le calamar (+40%), le merlan (+24%) et le merlu (+17%). L'anchois a connu la hausse la plus spectaculaire: les premières ventes ont été multipliées par six en volume et par cinq en valeur, grâce à des hausses importantes des débarquements à Saint-Guénolé, La Turballe et Douarnenez. La baudroie, première espèce en valeur en août 2015, a connu une baisse des ventes: -10% en volume mais seulement -4% en valeur grâce à une hausse de 4% du prix unitaire.

En **Norvège**, sur la période **janvier-août 2015**, la valeur des premières ventes a atteint 1,26 milliard d'euros, une hausse de 13% par rapport à janvier-août 2014. Le volume des premières ventes a atteint 1,9 million de tonnes, soit une hausse de 6%. Parmi les raisons de cette tendance en 2015, des prix plus hauts pour les

espèces démersales, comme le cabillaud et le lieu noir, ainsi que la hausse des débarquements de merlan bleu. En **août 2015**, la valeur des premières ventes a atteint 80,94 millions d'euros, soit une baisse de 20%. En volume, les premières ventes ont augmenté de 12%, atteignant 111.000 tonnes. Des prix plus bas pour les crustacés ont été observés, en particulier pour la crevette nordique à 1,53 EUR/kg (-52%).

En **Espagne**, les débarquements ont atteint 136.000 tonnes de pêche fraîche sur la période **janvier-août 2015**, une baisse de 11% par rapport à la même période en 2014. Cette tendance s'est confirmée en **août 2015**, où les débarquements ont atteint 17.100 tonnes de pêche fraîche, 11% de moins qu'en juillet 2014. Sur la période janvier-août 2015, 17 des 23 ports de pêche déclarants ont enregistré des baisses en volume par rapport à la même période l'année précédente.²

En **Suède**, la valeur des premières ventes sur la période **janvier-août 2015**, a atteint 65,97 millions d'euros, une hausse de 10% par rapport aux huit premiers mois en 2014. Le volume des premières ventes a atteint 121.900 tonnes (+12%). Le hareng est le principal contributeur à cette hausse en valeur (+26%) et en volume (+29%). Cependant, sur la même période, certaines espèces, comme le sprat, ont baissé de 40% en valeur et de 37% en volume. En **août 2015**, la valeur des premières ventes a atteint 9,72 millions d'euros, soit une hausse de 50% par rapport à août 2014. En volume, les premières ventes ont atteint 7.600 tonnes (+78%). La hausse des premières ventes en valeur et en volume est principalement le résultat de la hausse des débarquements de hareng (+85%) et de langoustine (+77%).

Au **Royaume-Uni**, sur la période **janvier-août 2015**, la valeur des premières ventes a atteint 459 millions d'euros, une valeur comparable à celle atteinte sur la même période en 2014, tandis que le volume des premières ventes a baissé de 12%, atteignant 254.300 tonnes. La baisse en volume est principalement attribuable à des débarquements moindres de maquereau qui ont chuté de 41% par rapport à la même période en 2014 suite à la réduction des quotas en 2015. En **août 2015**, le volume des premières ventes a augmenté de 3%, atteignant 56,66 millions d'euros. En volume au contraire, les premières ventes ont baissé de 16%, atteignant 35.100 tonnes. La hausse de la valeur des premières ventes est principalement la conséquence de prix supérieurs et de débarquements moindres pour le hareng. Le prix du hareng en août 2015 a augmenté de 45% comparé à août 2014.

Table 1. JANVIER-AOÛT: BILAN DANS LES PAYS DECLARANTS (en tonnes et en millions d'euros)

Pays	Janvier-Août 2013		Janvier-Août 2014		Janvier-Août 2015		Evolution depuis Janvier-Août 2014	
	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Belgique	9.833	37,34	10.801	40,26	11.159	42,99	3%	7%
Danemark	140.903	168,83	204.942	163,22	161.589	194,35	-21%	19%
France	131.068	399,46	134.505	398,93	128.977	429,90	-4%	8%
Grèce*	8.858	24,64	7.142	20,79	6.827	17,81	-4%	-14%
Italie*	4.897	33,31	5.114	29,22	5.093	29,87	0%	2%
Lettonie	35.249	9,45	32.861	9,27	32.499	8,00	-1%	-14%
Lituanie*	1.625	1,43	791	0,59	1.151	0,87	46%	47%
Norvège	1.562.837	1058,75	1.809.048	1116,50	1.909.439	1256,57	6%	13%
Portugal	73.219	118,89	63.461	120,12	72.076	129,68	14%	8%
Royaume-Uni	229.203	320,47	289.261	458,52	254.312	458,70	-12%	0%
Suède	111.067	72,33	109.348	59,87	121.996	65,97	12%	10%

Source: EUMOFA (mis à jour le 14.10.2015); les données de volume sont indiquées en poids net.

* Données partielles. Les données de première vente pour la Grèce concernent uniquement le port du Pirée (35%). Les données de première vente pour l'Italie recouvrent 11 ports (10%). Les données de première vente pour la Lituanie concernent uniquement la criée de Klaipėda.

Table 2. AOÛT: BILAN DANS LES PAYS DECLARANTS (en tonnes et en millions d'euros)

Pays	Août 2013		Août 2014		Août 2015		Evolution depuis Août 2014	
	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Belgique	1.153	3,98	1.465	4,89	1.245	5,02	-15%	3%
Danemark	25.465	28,31	26.227	26,94	30.932	35,34	18%	31%
France	18.275	53,13	17.730	54,35	17.200	56,02	-3%	3%
Grèce*	1.002	2,55	779	2,14	38	0,09	-95%	-96%
Italie*	259	1,92	341	2,06	379	2,59	11%	26%
Lettonie	3.475	0,83	1.659	0,44	2.394	0,56	44%	26%
Norvège	82.078	78,91	99.603	100,71	111.110	80,94	12%	-20%
Portugal	13.377	18,65	10.613	19,70	12.658	20,51	19%	4%
Royaume-Uni	38.744	46,68	41.996	55,17	35.094	56,66	-16%	3%
Suède	5.979	8,45	4.263	6,47	7.589	9,72	78%	50%

Source: EUMOFA (mis à jour le 14.10.2015); les données de volume sont indiquées en poids net.

* Données partielles. Les données de première vente pour la Grèce concernent uniquement le port du Pirée (35%). Les données de première vente pour l'Italie recouvrent 11 ports (10%). Les données de première vente pour la Lituanie concernent uniquement la criée de Klaipėda.

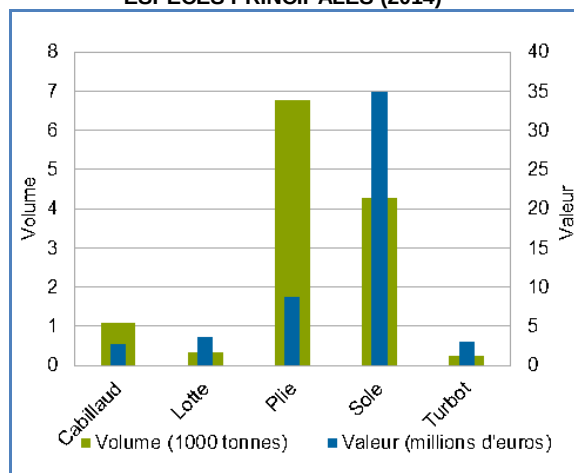
1.1. BELGIQUE

En 2014, la flotte de pêche belge comptait 80 navires, essentiellement des chalutiers à perches, ciblant des espèces démersales telles que la sole, la plie et la crevette. Les navires opèrent principalement en Mer du Nord, en Atlantique Nord et dans la Manche.

Les principaux ports belges de débarquement sont Zeebrugge (65%), Ostende (34%) et Nieuport (1%). Les poissons plats (sole et plie) sont les espèces capturées à plus forte valeur. Ces deux espèces représentaient respectivement 58% et 56% des débarquements en valeur à Zeebrugge et Ostende en 2014, tandis que Nieuport concentre les débarquements de crevettes (64% de la valeur totale en 2014).³ Les autres espèces à forte valeur commerciale sont le turbot, la lotte et la raie.

En 2014, les premières ventes en Belgique ont atteint 67,5 millions d'euros pour un volume d'environ 19.000 tonnes. Par rapport à 2013, il s'agit d'une hausse en valeur (+14%) et en volume (+15%). La sole était l'espèce principale débarquée, en valeur, représentant 51% de la valeur totale des premières ventes, pour un prix moyen de 8,18 EUR/kg, légèrement supérieur à celui observé en 2013.

Figure 1. PREMIERES VENTES EN BELGIQUE PAR ESPECES PRINCIPALES (2014)

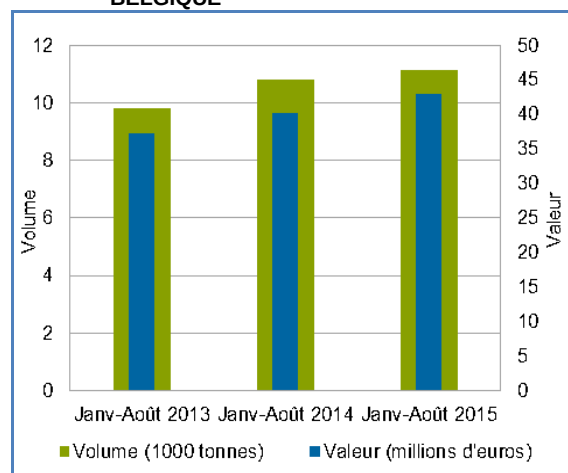


Source: EUMOFA (mis à jour le 14.10.2015).

Une part significative des débarquements des navires de pêche belges a lieu dans des ports étrangers (15% de la valeur totale des débarquements en 2014), principalement aux Pays-Bas (85% des débarquements hors Belgique) et au Royaume-Uni (12%). Les principales espèces débarquées à l'étranger sont la plie, la crevette et la coquille Saint-Jacques. Un tiers de la flotte belge est détenue par des pêcheurs néerlandais qui préfèrent débarquer sur leur marché d'origine, où le prix de la plie est généralement plus élevé qu'en Belgique.⁴

Sur la période janvier-août 2015, la valeur des premières ventes de toutes les espèces déclarées a augmenté de 7%, tandis que leur volume a progressé de 3% par rapport à l'année précédente.

Figure 2. JANVIER-AOÛT: PREMIERES VENTES EN BELGIQUE

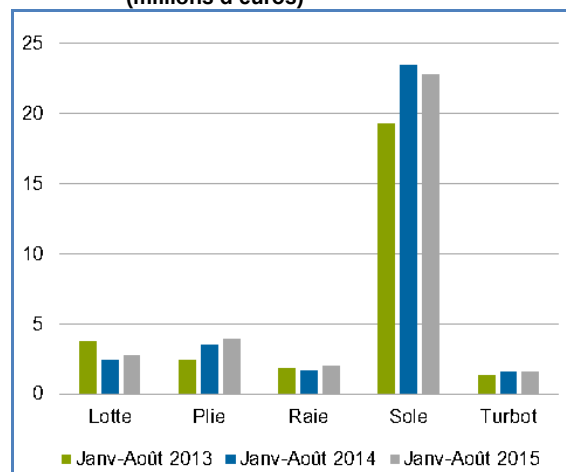


Source: EUMOFA (mis à jour le 14.10.2015).

La lotte, la plie, la raie, la sole et le turbot ont représenté 77% des premières ventes en valeur et 60% en volume. Hormis la sole et le turbot, qui ont connu une légère baisse de leurs premières ventes en valeur, toutes les autres espèces ont connu des hausses, parmi lesquelles les plus importantes ont été pour la raie (+21%), la lotte (+15%) et la plie (+11%). Les volumes des premières ventes de lotte et de raie ont augmenté significativement par rapport à la période janvier-août 2014, respectivement 21% et 29%. Cela a compensé les baisses du volume des premières ventes de plie (-6%) et surtout de sole (-14%).

Les prix moyens de la sole (9,05 EUR/kg) et de la plie (1,39 EUR/kg) ont été de 13% et 18% supérieurs à ceux de la période janvier-août 2014. En août 2015, le prix moyen de la sole (10,38 EUR/kg) a été de 10% plus haut qu'en août 2014, alors que les premières ventes ont augmenté en valeur (+37%) et en volume (+25%). Le prix moyen de la plie a augmenté de 15%, tandis que la valeur et le volume des premières ventes ont chuté de respectivement 51% et 58%.

Figure 3. JANVIER-AOÛT: PREMIERES VENTES EN BELGIQUE PAR ESPECES PRINCIPALES (millions d'euros)



Source: EUMOFA (mis à jour le 14.10.2015).

1.1.1. RAIE



Les raies sont des poissons plats cartilagineux, à croissance lente et qui atteignent leur maturité à un âge avancé. Leur faible taux de fécondité, par rapport aux

autres espèces de poissons, les rend vulnérable à la surpêche, et de nombreuses espèces sont ainsi menacées. Parmi ces espèces, il y a des différences de croissance: de 70-80 cm pour les espèces de petite taille, à 110-120 cm. Les raies sont carnivores, se nourrissant de poissons et de crustacés.⁵

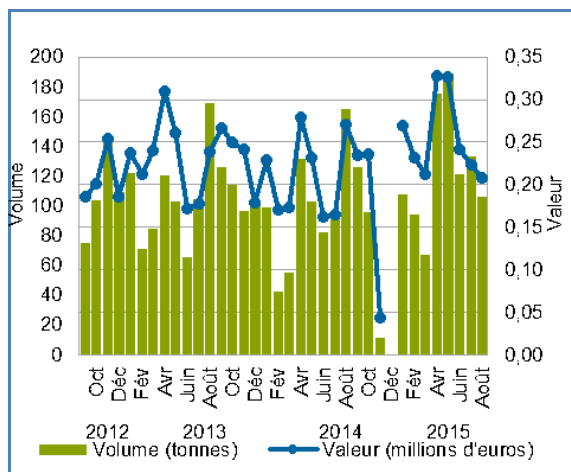
Dans les eaux européennes, les raies sont présentes en Atlantique Nord-Est, de la Mer d'Irlande, la Baie de Bristol, la Mer Celtique et le Golfe de Gascogne jusqu'en Mer Méditerranée. On les trouve à des profondeurs comprises entre 10 et 200 m. Sept espèces de raies sont autorisées à la pêche, dont la raie lisse est l'une des plus recherchée.

Les raies sont habituellement capturées comme prise accessoire par les chalutiers et les fileyeurs. A proximité de la Mer d'Irlande et de la Manche, elles sont pêchées par les chalutiers à perches et les chalutiers à panneaux. Les raies sont pêchées toute l'année.

L'espèce est soumise à un total admissible de captures (TAC). La Belgique détient environ 6% du quota total de l'UE. En 2015, il a été fixé à 1.024 tonnes, légèrement supérieur (+1%) à celui de 2014. Les quotas belges n'ont cessé de baisser depuis 2010 ; ils étaient alors fixés à 1.535 tonnes.

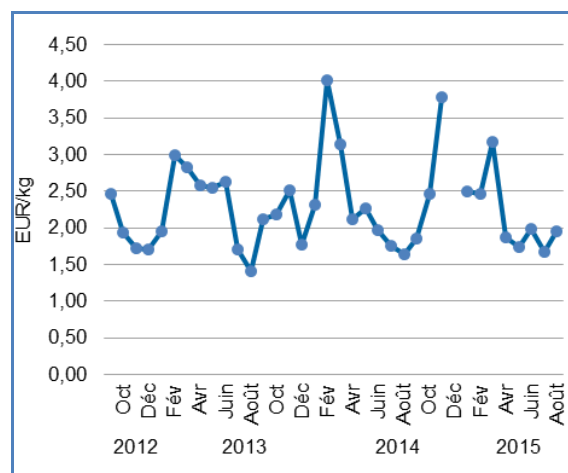
Sur la période janvier-août 2015, les premières ventes cumulées de raie ont atteint 2,04 millions d'euros pour 994 tonnes, une hausse en valeur (+21%) et en volume (29%) par rapport à janvier-août 2014.

Figure 4. RAIE: PREMIÈRES VENTES EN BELGIQUE



Source: EUMOFA (mis à jour le 14.10.2015).

Figure 5. RAIE: PRIX EN PREMIERE VENTE EN BELGIQUE



Source: EUMOFA (mis à jour le 14.10.2015).

Le prix unitaire moyen de la raie sur la période janvier-août 2015 a été de 2,05 EUR/kg, 6% de moins qu'en janvier-août 2014.

En août 2015, le prix moyen de la raie (1,95 EUR/kg) a été de 19% supérieur à celui d'août 2014, correspondant à une baisse importante des premières ventes en volume (-36%) et en valeur (-23%).

1.1.2. TURBOT



Le turbot est une espèce démersale qui vit dans des eaux peu profondes, à des profondeurs comprises entre 20 et 70 m. C'est une espèce côtière, à croissance rapide, qui peut atteindre une taille maximale de 100 cm. Le turbot se nourrit de poissons démersaux, de sprat et de hareng, et dans une moindre mesure, de crabe et de moule.⁶ Ce poisson est très apprécié pour sa chair blanche, ferme et sans arêtes, ainsi que pour son goût délicat.

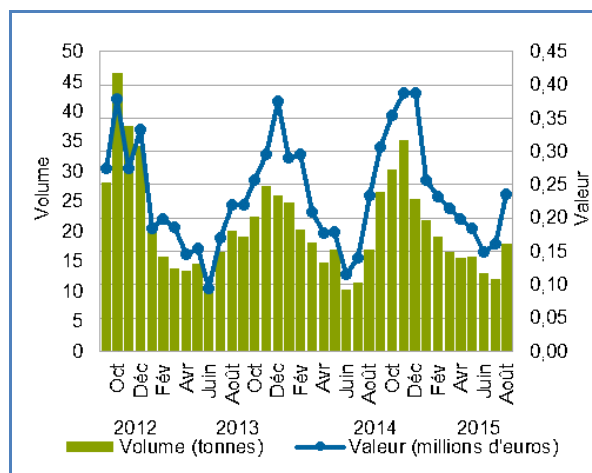
On le trouve du nord-est de l'Atlantique au nord-ouest du Maroc, ainsi qu'en Méditerranée et en Mer Noire. On en trouve également, en moindre abondance, en Mer Baltique. Le turbot se reproduit habituellement de février à avril en Méditerranée et de mai à juillet en Atlantique.⁷

Le turbot débarqué dans les ports belges est pêché principalement au chalut à perches (90% des captures totales en 2014) et au chalut à panneaux (8%).

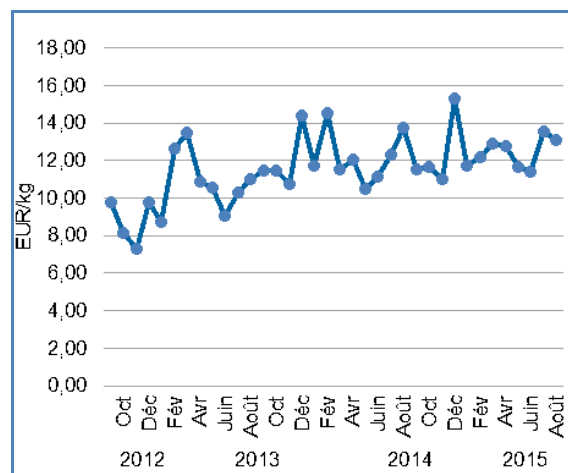
L'espèce est soumise à TAC. En Mer du Nord, où a lieu la plus grande partie des captures, le stock est géré conjointement avec la barbu dans un quota partagé. Le quota belge en 2015 est de 340 tonnes, le même qu'en 2014, représentant 7% du TAC total de l'UE. Les quotas de turbot sont restés inchangés depuis 2011.

Le turbot est pêché toute l'année, avec des pics entre septembre et décembre/janvier, lorsque la ressource est abondante. En Belgique, le turbot était en 2014 la quatrième espèce la plus importante en valeur, derrière la sole, la plie et le cabillaud.

Sur la période janvier-août 2015, les premières ventes cumulées de turbot ont atteint 1,63 millions d'euros et 132 tonnes, soit un peu moins (-1%) que l'année précédente sur la même période.

Figure 6. **TURBOT: PREMIÈRES VENTES EN BELGIQUE**

Source: EUMOFA (mis à jour le 14.10.2015).

Figure 7. **TURBOT: PRIX EN PREMIERE VENTE EN BELGIQUE**

Source: EUMOFA (mis à jour le 14.10.2015).

Le prix unitaire moyen du turbot sur la période janvier-août 2015 a été de 12,37 EUR/kg, soit une hausse de 1% par rapport à la même période l'année passée.

En août 2015, le prix moyen du turbot (13,08 EUR/kg) a été de 5% inférieur à celui d'août 2014, correspondant à une hausse des premières ventes en volume (+6%) et en valeur (+1%).

Le prix du turbot varie largement en fonction de sa taille: de 7,55 EUR/kg en moyenne pour la taille 6 (la plus petite) à 19,64 EUR/kg pour la taille 1. La taille la plus fréquente est la taille 4, dont le prix de première vente a atteint une moyenne de 9,72 EUR/kg en 2014.

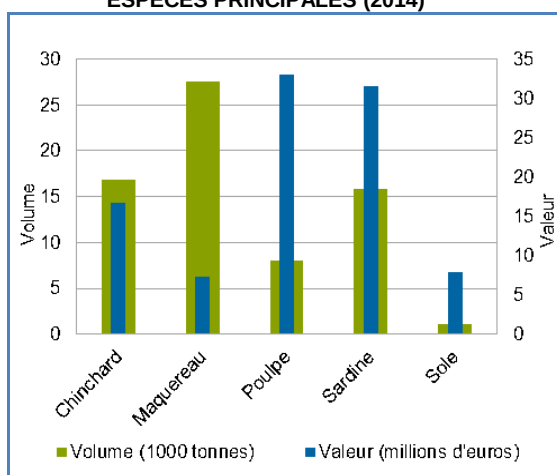
1.2. PORTUGAL

La flotte portugaise opère principalement dans les divisions CIEM IXa (Eaux portugaises-Est) et IXb (Eaux portugaises-Ouest), mais également dans les Açores et dans le Golfe de Gascogne, ainsi qu'au large de des côtes Nord-Ouest africaines, autour de Madère.⁸

En 2014, on comptait 16.779 pêcheurs enregistrés, un chiffre stable par rapport à 2013. Pendant la même période, la flotte de pêche portugaise s'est réduite de 5%, atteignant son plus bas niveau depuis 2006, avec 4.319 navires.⁹ Cette baisse est principalement due au vieillissement des navires et à des départs en retraite, mais de nouvelles restrictions sur les navires avec licence, mais sans antériorité de pêche, ont également joué un rôle. Par ailleurs, récemment, de nombreux navires ont été modernisés, permettant de meilleures conditions de travail et de sécurité.¹⁰

En 2014, 92.370 tonnes de poisson frais, mollusques et crustacés ont été débarqués au Portugal continental. Il s'agit d'une baisse de 20% par rapport à 2013, principalement du fait de la suspension de la pêche de sardine dans le Golfe de Gascogne du 20 septembre au 31 décembre 2014. Par rapport à 2013, les premières ventes de sardine ont baissé de 46% en volume. Leur valeur a également baissé mais les prix ont largement augmenté (+48%). Les prix des autres espèces, comme le poulpe et le chinchard ont également augmenté par rapport à 2013, de respectivement 38% et 10%. De 2013 à 2014, les volumes des premières ventes de poulpe et de chinchard sont néanmoins restés plus stables que pour la sardine, baissant de respectivement 13% et 2%.

Figure 8. **PREMIERES VENTES AU PORTUGAL PAR ESPECES PRINCIPALES (2014)**



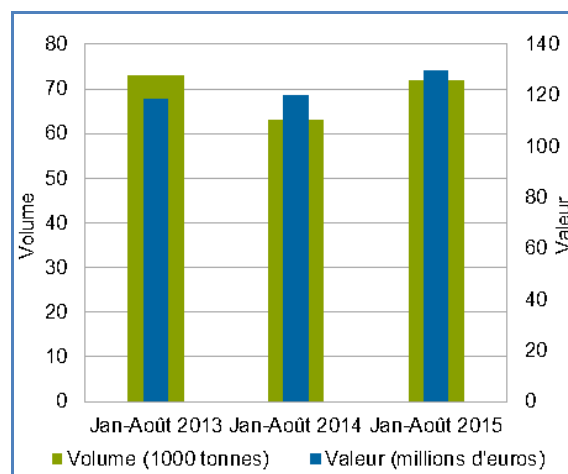
Source: EUMOFA (mis à jour le 14.10.2015).

Les faibles débarquements de sardine à la fin 2014 et en 2015 ont forcé les conserveries portugaises à augmenter leurs importations de matière première en provenance de pays tiers tels que l'Espagne, le Maroc et la France. Les faibles débarquements de sardine sont principalement dus à la faible biomasse et au recrutement bas du stock ibérique de sardine. Le CIEM a conseillé de suivre le plan de gestion pour la sardine ibérique mais que les captures en 2016 soient limitées

à 1.587 tonnes. Cela s'applique à la Mer Cantabrique et aux eaux ibériques Atlantique.¹¹

Les trois ports principaux au Portugal continental ont été Sesimbra, le maquereau y étant la principale espèce débarquée et vendue, Matosinhos (sardine) et Olhão (maquereau).

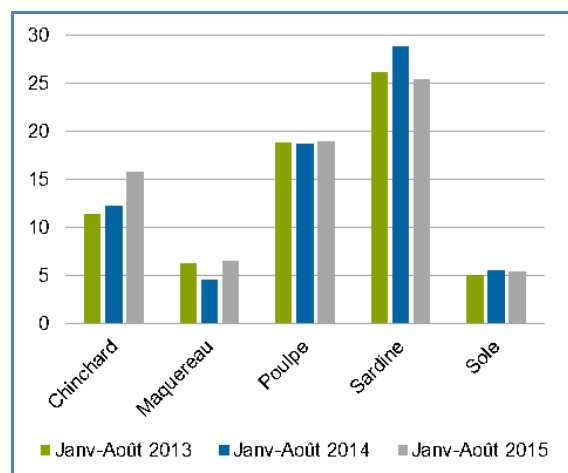
Figure 9. **JANVIER-AOÛT: PREMIERES VENTES AU PORTUGAL**



Source: EUMOFA (mis à jour le 14.10.2015).

Sur la période janvier-août 2015, les premières ventes cumulées ont atteint une valeur de 129,68 millions d'euros, une hausse de 8% par rapport à 2014. C'est le résultat de prix plus supérieurs pour des espèces à haute valeur commerciale comme le poulpe et la sardine. Sur la même période, le volume des premières ventes a augmenté de 13%, notamment par la hausse des débarquements de chinchard et de maquereau, espèces à valeur moindre. En août 2015, la valeur et le volume des premières ventes ont suivi la même tendance que le reste de l'année, augmentant de 4% et 19% respectivement, pour atteindre 20,51 millions d'euros pour 12.658 tonnes.

Figure 10. **JANVIER-AOÛT: PREMIERES VENTES AU PORTUGAL PAR ESPECES PRINCIPALES (millions d'euros)**



Source: EUMOFA (mis à jour le 14.10.2015).

1.2.1. CHINCHARD



Le chinchard est présent le long de la côte Atlantique, de la Norvège à la Méditerranée, ainsi qu'en Mer Noire (en moindre abondance). Le chinchard est une espèce benthopélagique qu'on trouve en profondeur et occasionnellement proche de la surface, mais le plus souvent au-dessus de fonds sableux et entre 100 et 200 m de profondeur, en banc avec de plus petits poissons comme le hareng.¹²

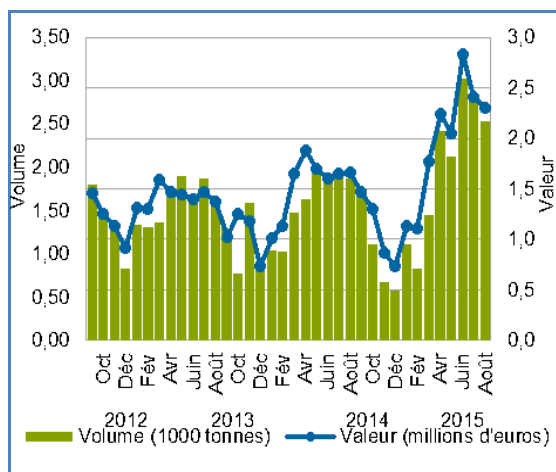
Les engins les plus courants utilisés pour sa capture sont les chaluts, la palangre, la senne tournante, les casiers et la ligne. En 2015, le quota portugais de chinchard est de 44.106 tonnes, 74% du quota total de l'UE. Il s'agit d'une hausse de 70% par rapport au quota portugais 2014, bien que ces dernières années, la flotte n'ait pas utilisé entièrement ce quota, avec des débarquements annuels atteignant entre 20.000 et 25.000 tonnes depuis 2012. En conséquence, il n'est pas attendu que les volumes débarqués augmentent beaucoup cette année.

La pêche du chinchard a lieu toute l'année et atteint un pic en été (juillet-août). La flotte portugaise opère principalement au large des côtes portugaises et dans le Golfe de Gascogne, mais également dans les eaux hors-UE dont la Mer de Norvège.

En 2014, les trois ports portugais les plus importants pour les débarquements de chinchard ont été Peniche, Sesimbra et Aveiro avec entre 2.000 et 3.000 tonnes débarquées pour chacun d'eux. Cette année, jusqu'à maintenant, Peniche et Sesimbra restent les deux ports principaux pour le chinchard mais Figueira da Foz a dépassé Aveiro pour devenir le troisième port le plus important.

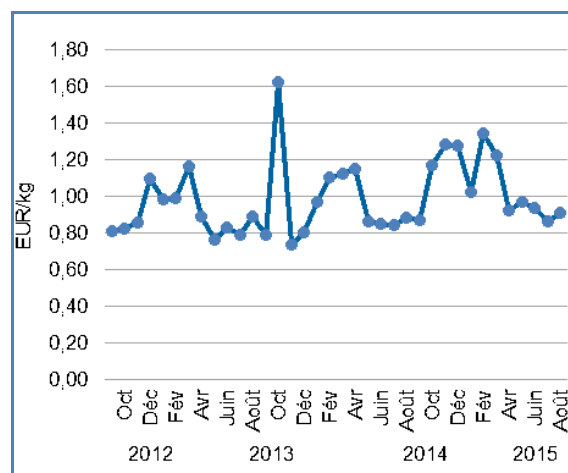
Sur la période janvier-août 2015, les premières ventes cumulées de chinchard ont atteint 15,86 millions d'euros pour 16.280 tonnes ; une hausse de 29% en valeur et de 27% en volume par rapport à janvier-août 2014.

Figure 11. CHINCHARD: PREMIÈRES VENTES AU PORTUGAL



Source: EUMOFA (mis à jour le 14.10.2015).

Figure 12. CHINCHARD: PRIX EN PREMIERE VENTE AU PORTUGAL



Source: EUMOFA (mis à jour 14.10.2015).

Le prix unitaire moyen du chinchard en janvier-août 2015 a été de 0,97 EUR/kg, une hausse de 1% par rapport à la même période un an plus tôt. En août 2015, le prix a été de 0,97 EUR/kg, 3% de plus qu'en août 2014.

1.2.2. SOLE



La sole est pêchée principalement dans une large zone s'étendant des côtes ouest-africaines aux côtes norvégiennes, en passant par le Golfe de Gascogne, la Manche, autour des îles britanniques et le Skagerrak. La sole est une espèce benthique, vivant, pour se camoufler, sur des fonds sableux et vaseux dans des eaux peu profondes et jusqu'à 300 m de profondeur. Elle se nourrit la nuit de petits animaux benthiques. En général, la sole ne parcourt pas de grandes distances mais migre des zones d'alimentation aux zones de reproduction. Les juvéniles restent dans les zones de nurserie pendant deux années environ avant de migrer vers des eaux plus profondes et ainsi rejoindre le stock adulte.

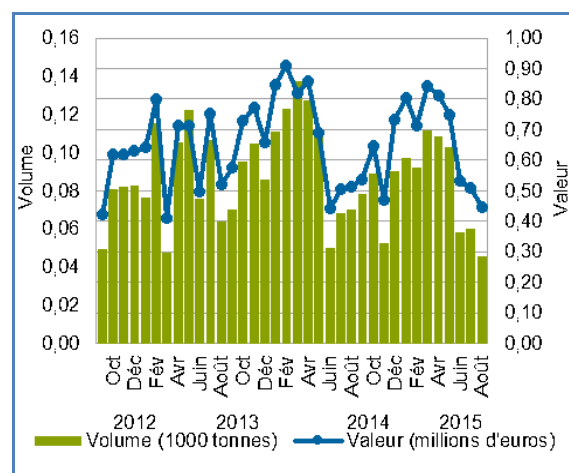
La pêche de la sole démarre en janvier, avec des pics de mars à avril. Le principal engin utilisé est le chalut de fond. En 2015, le quota portugais s'élève à 669 tonnes, le même qu'en 2014, soit environ 3% du TAC total de l'UE. La flotte portugaise opère principalement au large des côtes du Portugal et dans la partie occidentale du Golfe de Gascogne.

Sur le marché, la sole est vendue principalement entière et fraîche, plus rarement congelée ou filetée. Grâce à son prix élevé, la sole est une espèce importante économiquement pour la flotte portugaise.

En 2014, les trois ports principaux de débarquements de sole étaient Aveiro, Sesimbra et Matosinhos; Aveiro en tête avec 191 tonnes. En 2015, Sesimbra est le premier port pour la sole, Aveiro second, et Olhão dépasse Matosinhos comme troisième port le plus important.

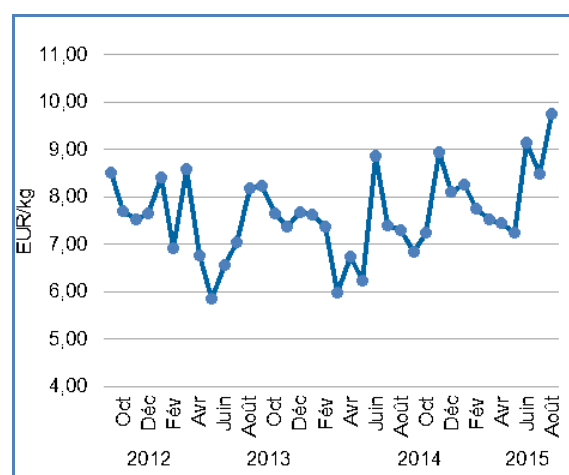
Sur la période janvier-août 2015, les premières ventes cumulées de sole ont atteint 5,41 millions d'euros pour 667 tonnes. Il s'agit d'une baisse de 3% en valeur et de 15% en volume par rapport à janvier-août 2014.

Figure 13. SOLE: PREMIÈRES VENTES AU PORTUGAL



Source: EUMOFA (mis à jour le 14.10.2015).

Figure 14. SOLE: PREMIÈRES VENTES AU PORTUGAL



Source: EUMOFA (mis à jour le 14.10.2015).

Le prix unitaire moyen de la sole sur la période janvier-août 2015 a été de 7,98 EUR/kg, une hausse de 14% par rapport à janvier-août 2014.

En août 2015, le prix (9,74 EUR/kg) a été de 34% supérieur à celui d'août 2014, correspondant à une baisse des premières ventes en valeur (-13%) comme en volume (-35%).

2. Commerce extérieur de l'UE – premier semestre 2015

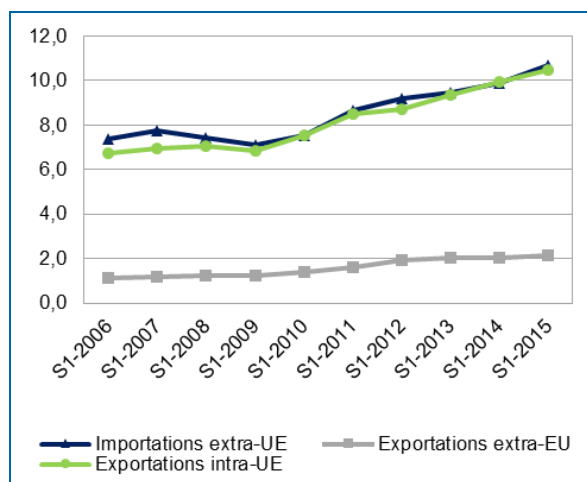
Pour les produits issus de la pêche et de l'aquaculture, le commerce extérieur de l'UE n'a cessé de s'accroître au fil des années, et en particulier depuis 2009.

Les importations en provenance des pays tiers ont atteint 10,7 milliards d'euros au premier semestre de 2015 (S1-2015). Il s'agit d'une hausse de 790 millions d'euros par rapport à la même période en 2014. Les échanges entre les Etats membres de l'UE (exportations) se sont élevés à 10,5 milliards d'euros, une hausse de 550 millions d'euros par rapport au premier semestre 2014.

Les exportations vers des pays tiers ont augmenté en valeur pour atteindre 2,15 milliards d'euros (une hausse de 119 millions d'euros, soit 6%) sur cette période et ce malgré l'embargo russe qui n'était pas effectif au premier semestre 2014. Les prix moyens à l'importation ont augmenté de 11% sur la période considérée.

Le déficit commercial de l'UE s'est creusé sur les six premiers mois en 2015, atteignant son plus haut niveau à 8,55 milliards d'euros, 8% de plus qu'à la même période un an plus tôt, et 40% de plus qu'il y a cinq ans.

Figure 15. **COMMERCE EXTERIEUR DE L'UE**
(milliards d'euros)



Source: EUMOFA (mis à jour le 20.10.2015).

2.1. ECHANGES AVEC PAYS TIERS

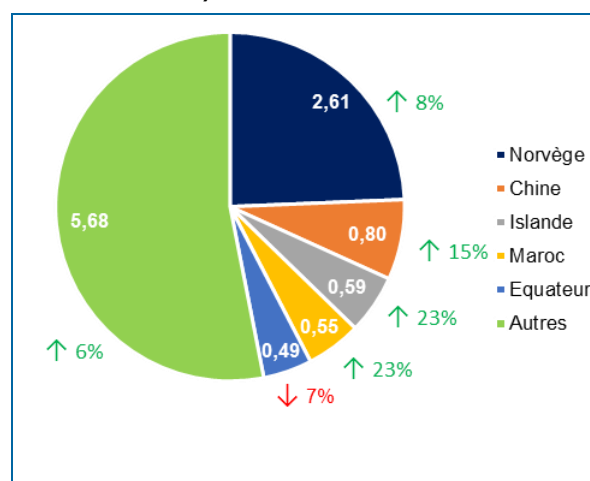
Les partenaires commerciaux de l'UE sont soit des fournisseurs de matière première ou des pays jouant un rôle important dans l'industrie de transformation (ex. Chine et Maroc).

La Norvège est le fournisseur de l'UE le plus important pour les produits issus de la pêche et de l'aquaculture,

suivie de la Chine, du Maroc, de l'Islande et de l'Equateur.

L'embargo russe sur les produits de la pêche a entraîné des changements dans le monde entier sur les flux commerciaux qui ont également affecté l'UE.

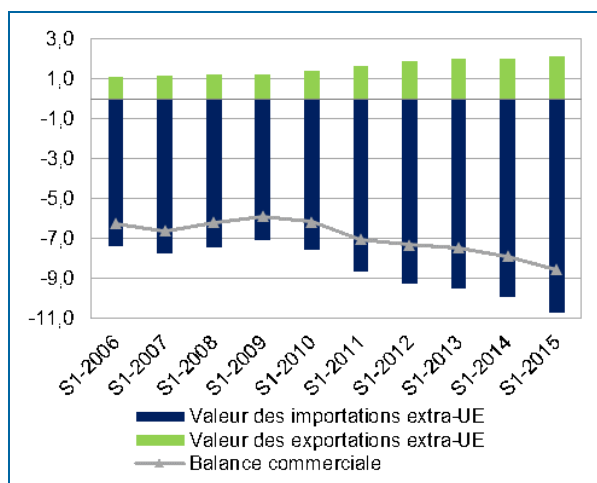
Figure 16. **IMPORTATIONS EXTRA-UE:**
PARTENAIRES PRINCIPAUX (milliards d'euros)



Source: EUMOFA (mis à jour le 20.10.2015). Les pourcentages représentent l'évolution par rapport à 2014.

Une part significative des exportations des produits de la pêche destinée au marché russe a été redirigée vers l'UE, notamment les produits de la pêche de Norvège. La relative faiblesse de la couronne norvégienne au premier semestre 2015 par rapport au S1-2014 a également contribué à la hausse des importations en provenance de Norvège. Sur la même période, les importations de l'UE de produits de la pêche en provenance des USA ont chuté principalement du fait de la dépréciation de l'euro par rapport au dollar US.

Figure 17. **BALANCE COMMERCIALE EXTRA-EU**
(milliards d'euros)

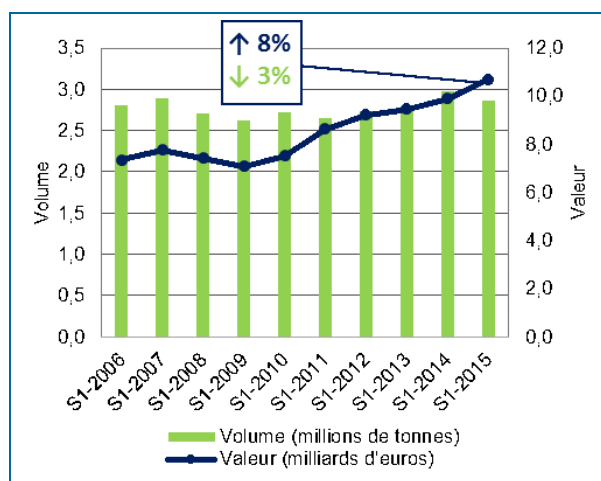


Source: EUMOFA (mis à jour le 20.10.2015).

IMPORTATIONS EXTRA-EU: Sur la période janvier-juin 2015, les céphalopodes, les poissons démersaux et des crustacés ont représenté 45% de la valeur des importations extra-UE. Ils ont été les principaux contributeurs à la hausse globale de la valeur nette des importations vers l'UE. Les autres groupes de produits ayant eu une contribution positive sont les bivalves et autres mollusques (+19%), les crustacés (+8%) et les thonidés (+4%).

47% des importations extra-UE en volume concerne des produits congelés, 18% des produits frais et 16% de produits préparés ou en conserve.

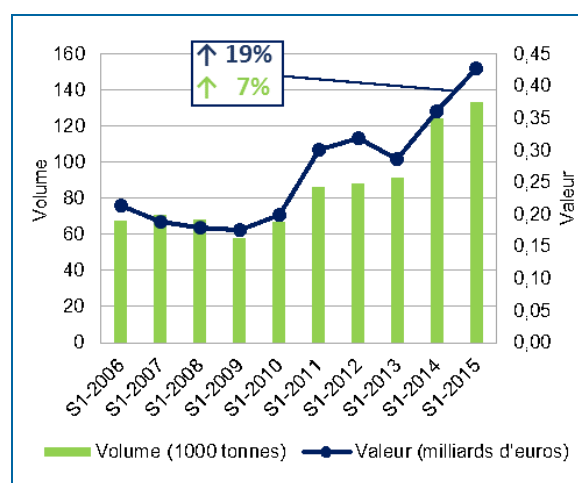
Figure 18. **EVOLUTION DES IMPORTATIONS EXTRA-UE**



Source: EUMOFA (mis à jour le 20.10.2015).

Les **bivalves et autres mollusques et les invertébrés aquatiques** ont été le groupe de produits importé en UE depuis des pays tiers qui a connu la hausse relative la plus importante en valeur.

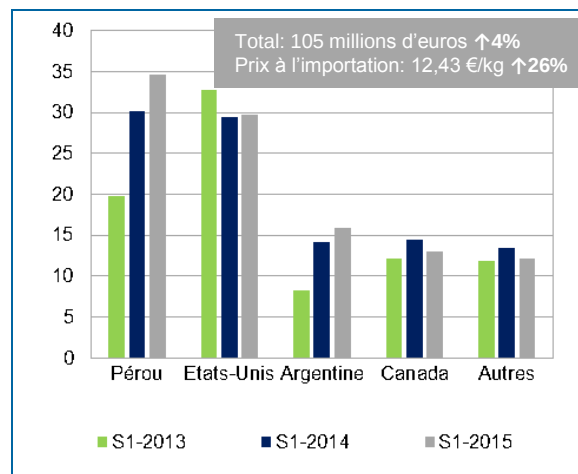
Figure 19. **BIVALVES ET AUTRES MOLLUSQUES: IMPORTATIONS EXTRA-EU**



Source: EUMOFA (mis à jour le 20.10.2015).

La coquille Saint-Jacques est l'espèce à plus forte valeur au sein du groupe de produits des bivalves et autres mollusques. La valeur des importations de l'UE comme leur prix moyen ont augmenté par rapport au S1-2014. Les marchés majeurs de l'UE pour la coquille Saint-Jacques sont la France (52 millions d'euros, +6%), les Pays-Bas, la Belgique et le Royaume-Uni.

Figure 20. **COQUILLE SAINT-JACQUES: IMPORTATIONS EXTRA-EU par pays d'origine (millions d'euros)**

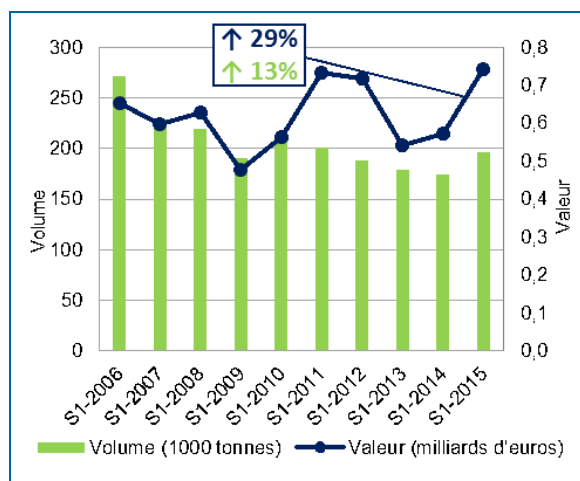


Source: EUMOFA (mis à jour le 20.10.2015).

Les importations en provenance du Pérou représentent 33% des importations totales extra-UE de coquille Saint-Jacques et ont connu la hausse la plus importante.

Les importations de **céphalopodes** depuis des pays tiers ont contribué significativement à la hausse globale en valeur des importations extra-UE au premier semestre 2015 par rapport au S1-2014.

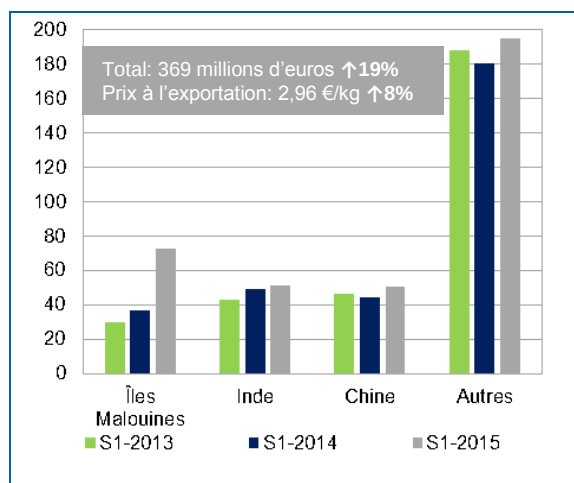
Figure 21. **CEPHALOPODES: IMPORTATIONS EXTRA-EU**



Source: EUMOFA (mis à jour le 20.10.2015).

Le calamar a représenté 50% de la valeur des importations de céphalopodes au S1-2015. La quasi-totalité du calamar (98%) est importée congelée.

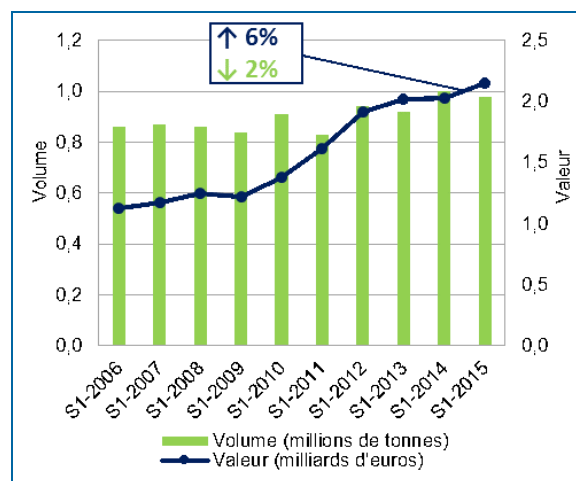
Figure 22. **CALAMAR: IMPORTATIONS EXTRA-EU par pays d'origine (millions d'euros)**



Source: EUMOFA (mis à jour le 20.10.2015).

EXPORTATIONS EXTRA-EU: Les bivalves et autres mollusques et invertébrés aquatiques, les céphalopodes, les crustacés et les poissons plats ont été les principaux contributeurs à la hausse globale de la valeur des exportations extra-UE au premier semestre 2015.

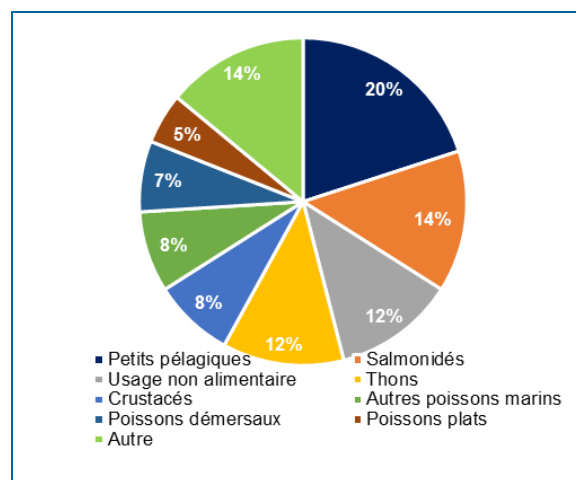
Figure 23. **EVOLUTION DES EXPORTATIONS EXTRA-UE**



Source: EUMOFA (mis à jour le 20.10.2015).

Les petits pélagiques ont été le groupe de produits le plus exporté vers les pays tiers, représentant 20% de la valeur et 39% du volume des exportations extra-UE totales. Les petits pélagiques ont augmenté marginalement en valeur (+1%) et ont baissé de 2% en volume. Les salmonidés ont baissé significativement en valeur (-14%) comme en volume (-24%).

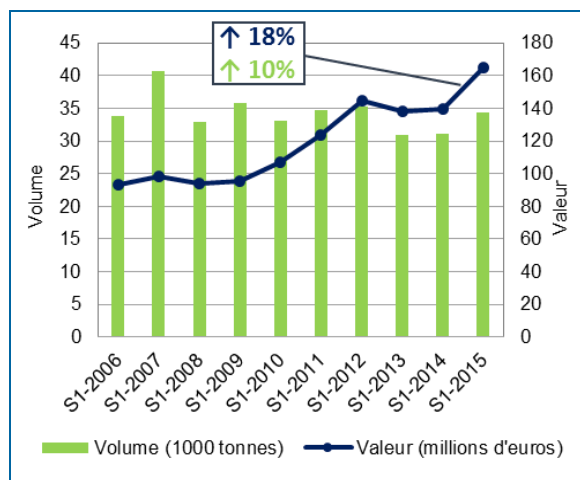
Figure 24. **EXPORTATIONS EXTRA-EU: CONTRIBUTION DES PRINCIPAUX GROUPES DE PRODUITS (EN VALEUR)**



Source: EUMOFA (mis à jour le 20.10.2015).

Au S1-2015, les exportations extra-UE de **crustacés** vers les pays tiers ont connu la hausse la plus importante en valeur parmi les groupes de produits.

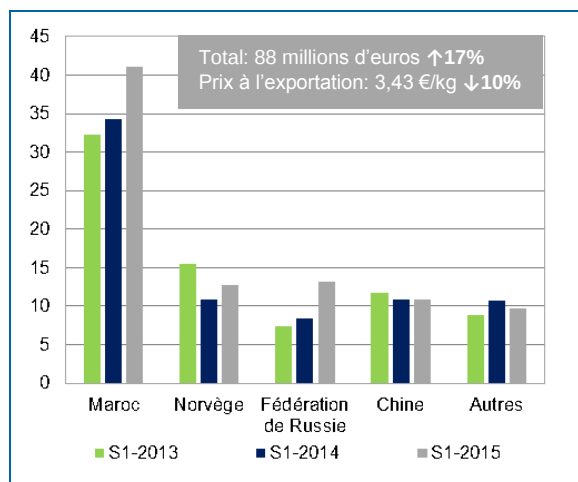
Figure 25. CRUSTACES: EXPORTATIONS EXTRA-EU



Source: EUMOFA (mis à jour le 20.10.2015).

Sur les six premiers mois en 2015, les exportations extra-UE de crevette nordique (autre crevette nordique et espèces de crevettes *Crangon*) sont parties vers le Maroc (47%), la Norvège et la Russie (15% chacun) et la Chine (12%). Les exportations vers le Maroc et la Russie ont augmenté de 20% et 56% respectivement par rapport à la même période l'année passée. La crevette nordique est principalement exportée congelée vers les pays tiers.

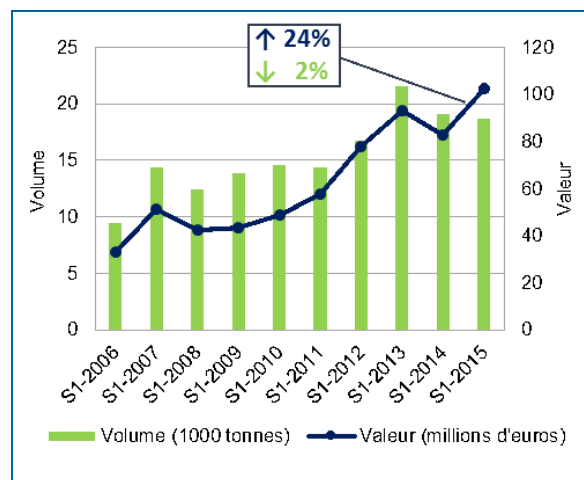
Figure 26. CREVETTE NORDIQUE: EXPORTATIONS EXTRA-EU par pays de destination (millions d'euros)



Source: EUMOFA (updated 20.10.2015).

Les exportations de **poissons plats** ont augmenté considérablement en valeur et ont légèrement baissé en volume. Les principaux marchés pour le poisson plat sont le Vietnam, la Chine et Taiwan, où il est ensuite transformé.

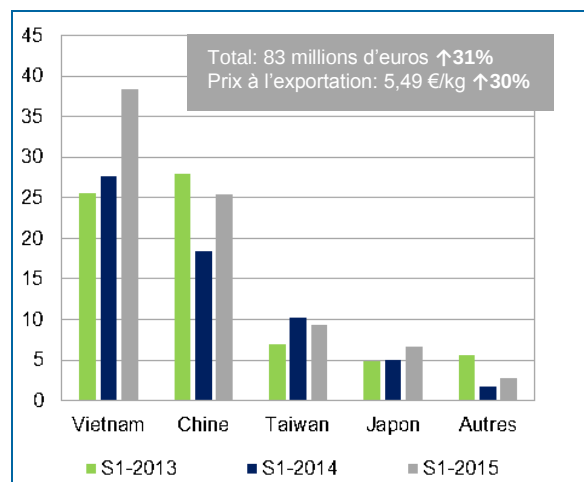
Figure 27. POISSONS PLATS: EXPORTATIONS EXTRA-EU



Source: EUMOFA (mis à jour le 20.10.2015).

Le flétan du Groenland est exporté principalement congelé. Le Vietnam et la Chine ont été les principaux marchés de destination, représentant 78% des apports sur la période janvier-juin 2015. Par rapport au premier semestre 2014, la valeur des exportations depuis l'UE vers le Vietnam et la Chine a augmenté de 39% et 38% respectivement.

Figure 28. FLETAN DU GROENLAND: EXPORTATIONS EXTRA-EU par pays de destination (millions d'euros)



Source: EUMOFA (mis à jour le 20.10.2015).

2.2. ECHANGES INTRA-EU

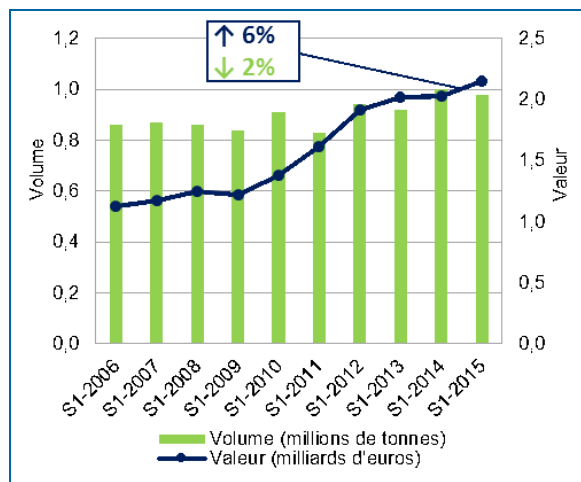
Les échanges entre les Etats membres (exportations intra-UE) n'ont cessé de croître. Au premier semestre 2015, 27% du volume était congelé, 36% frais, 21% préparé ou en conserve et 4% séché, salé ou fumé. Les 12% restant incluent des produits non spécifiés.

Les groupes de produits des salmonidés, des crustacés et des poissons démersaux ont représenté 54% de la valeur et 36% du volume sur les six premiers mois 2015.

Les poissons démersaux ont été de loin les principaux contributeurs à la hausse globale en valeur des échanges entre Etats membres.

Les autres groupes de produits contribuant à la hausse en valeur sont les céphalopodes, les autres poissons marins et les thonidés.

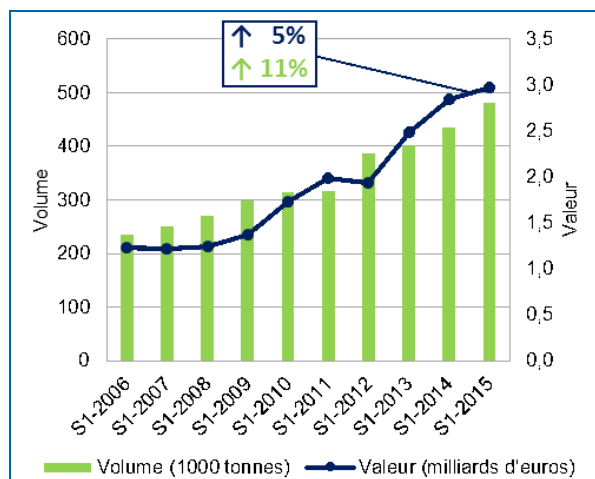
Figure 29. **EVOLUTIONS DES ECHANGES INTRA-EU (EXPORTATIONS)**



Source: EUMOFA (mis à jour le 20.10.2015).

Les **salmonidés** ont été le groupe de produits le plus important dans les échanges entre Etats membres de l'UE.

Figure 30. **SALMONIDÉS: ECHANGES INTRA-EU (EXPORTATIONS)**



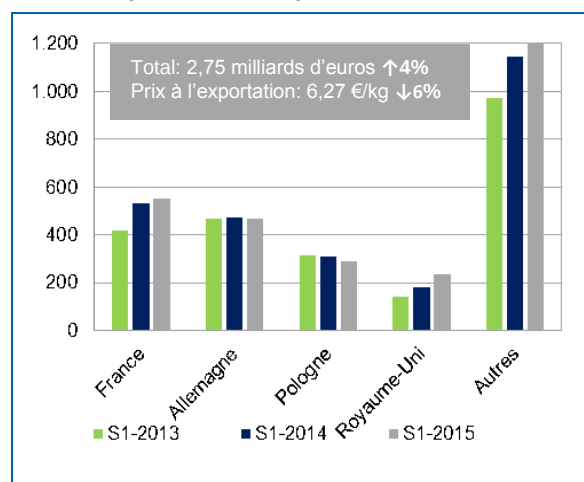
Source: EUMOFA (mis à jour le 20.10.2015).

Le saumon atlantique est de loin l'espèce la plus importante parmi les salmonidés, représentant 93% de la valeur et 91% du volume des échanges intra-UE pour ce groupe de produits. Le volume a augmenté de 11% par rapport aux six premiers mois de l'année

précédente. La majorité du saumon est vendu frais entre les Etats membres. Le prix moyen du saumon frais entier sur la première moitié de l'année 2015 a été de 5,35 EUR/kg, 7% de moins qu'au S1-2014.

L'Allemagne, la France et la Pologne étaient les marchés principaux, représentant 47% de tout le saumon vendu au sein de l'UE. Le flux commercial vers l'Allemagne a augmenté de 4%, tandis qu'il a légèrement baissé vers la France et la Pologne (1% et 6% respectivement). A l'inverse, le marché britannique a crû remarquablement (+29%), par rapport à janvier-juin 2014.

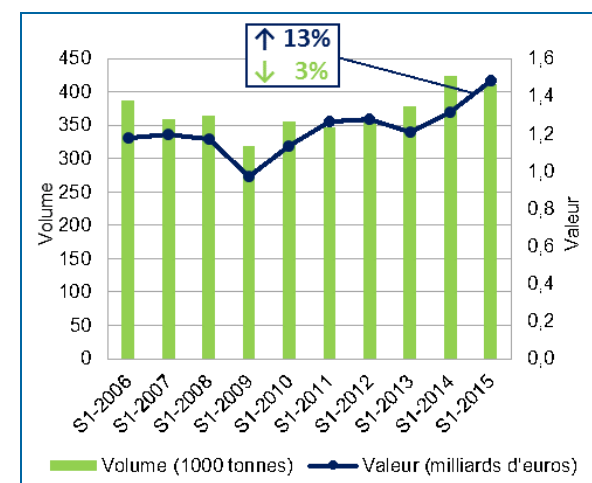
Figure 31. **SAUMON: ECHANGES INTRA-EU (EXPORTATIONS) par pays de destination (millions d'euros)**



Source: EUMOFA (mis à jour le 20.10.2015).

Le commerce intra-UE de poissons démersaux s'est élevé, au S1-2015, à 1,48 milliard d'euros pour 410.000 tonnes. Le prix a augmenté de 3,09 EUR/kg au S1-2014 à 3,61 EUR/kg (+17%) au premier semestre 2015.

Figure 32. **POISSONS DEMERSAUX: ECHANGES INTRA-EU (EXPORTATIONS)**



Source: EUMOFA (mis à jour le 20.10.2015).

3. Approvisionnement global

Ressource / Mer Baltique: Un accord a été trouvé par le Conseil pour l'Agriculture et la Pêche de l'UE sur les opportunités de pêche en Mer Baltique pour 2016. Pour les stocks de cabillaud Est et Ouest, des réductions de 20% ont été adoptées. De plus, plusieurs mesures de protection afin d'accélérer la reconstitution du stock Ouest ont été décidées, dont une période de fermeture de la pêche de six semaines pendant le frai entre mi-février et fin-mars 2016.¹³

Pêcheries / UE / zéro rejets: La Commission Européenne a adopté deux plans afin de réduire les rejets d'espèces démersales en Atlantique Nord-Ouest et Sud-Ouest. Les mesures sont temporaires et ont pour but de supprimer progressivement les rejets et d'établir graduellement l'obligation de débarquement, un élément clé de la réforme de la Politique Commune des Pêches.¹⁴

Pêcheries / Pêche INN: La Commission Européenne a averti les îles Comores et Taiwan qu'ils risquaient d'être identifiés comme pays non-coopératifs dans la lutte contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN). La Commission a également levé les cartons jaunes du Ghana et de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, qui ont réformé substantiellement leur système de gouvernance des pêches.¹⁵

UE / Îles Cook / Accord de pêche: L'UE et les Îles Cook ont conclu un Accord de Partenariat durable pour la Pêche (SFPA) et un Protocole de Pêche (FP) fixant les opportunités de pêche pour les navires de l'UE. Le protocole autorise les senneurs à pêcher dans les eaux des Îles Cook pour les quatre prochaines années. Par cet accord, la flotte de l'UE étendra son activité dans le Pacifique-Ouest et central, la plus importante zone de pêche aux thons. En échange, les Îles Cook recevront une compensation financière ainsi qu'un soutien à la mise en œuvre de leur politique maritime et des pêches.¹⁶

Monde / Pêcheries / Aquaculture: La production halieutique dans les pays de l'Organisation pour la Coopération Economique et le Développement (OCDE) a baissé de plus de 39% depuis 1988, la surpêche ayant réduit la capacité productive des ressources. Dans le même temps, 2014 a été la première année où l'aquaculture mondiale est devenue la première source de produits aquatiques pour la consommation humaine, dépassant la pêche; l'aquaculture continuant de croître de plus de 7% chaque année. Les économies asiatiques deviennent de plus en plus le centre de gravité de la production, de la consommation et du commerce de poisson, une tendance qui s'est accélérée ces dernières années.¹⁷

UE / Marché des produits de la mer: Avec le retour de la consommation de poisson en UE vient la promesse de croissance future. Selon l'étude AIPCE-CEP 2015 sur le poisson, les apports totaux sur le marché ont crû de 1,7%, notamment grâce au thon, au saumon et au cabillaud; la consommation per capita est en hausse (0,1 kg en équivalent poisson entier); les importations restent stables (63% de l'approvisionnement total) mais

représentent encore 89% de la consommation de poisson blanc sauvage pêché; Les captures de l'UE de poisson blanc (+1%) et l'utilisation des quotas ont connu une croissance modeste; les exportations ont augmenté de 8%, reflétant le renforcement de la demande globale.¹⁸

Pêcheries / Islande: Les navires islandais ont pêché 92.600 tonnes de poisson en septembre 2015, 6.600 tonnes de moins qu'en septembre 2014. La baisse est principalement attribuable au hareng (-34%) et au merlan bleu (-71%). Les captures d'espèces démersales ont augmenté, en particulier pour le cabillaud (+12%) et l'églefin (+34%). Les mollusques ont atteint 965 tonnes, contre 679 tonnes en septembre 2014. Sur la période octobre 2014-septembre 2015, les captures totales ont augmenté de 25% par rapport aux 12 mois précédents.¹⁹

Certification / Pêcheries: Une pêcherie suédoise de crevette a obtenu sa certification pêche durable par le Marine Stewardship Council (MSC) pour la pêche de la crevette nordique (*Pandalus borealis*) dans la partie suédoise du Skagerrak, du Kattegat et de la fosse norvégienne. La crevette est cuite avec sa carapace et vendue principalement sur le marché suédois. La crevette fraîche et crue part vers les usines de décorticage au Danemark et en Suède. Les pêcheries norvégiennes de cabillaud et d'églefin d'Arctique Nord-Est ont été re-certifiées MSC pour leur durabilité. Le cabillaud et l'églefin sont vendus principalement sur le marché de l'UE, en particulier frais et en filets congelés.²⁰

Aquaculture / Pologne: En 2014, la production aquacole polonaise a augmenté de 8% par rapport à 2013. La production de carpe qui représentait plus de 50% de l'aquaculture en 2014, a atteint 19.000 tonnes. La même année, la production de truite arc-en-ciel a atteint 15.000 tonnes.²¹

Commerce extérieur / Espagne: Les exportations espagnoles de produits de la mer en conserve ou semi-conserve ont augmenté de 6% d'une année sur l'autre, en volume (98.226 tonnes) et en valeur (430 millions d'euros). Le thon en conserve a connu la plus forte augmentation en volume (+9,1%) et en valeur (+4,4%). Les pays de l'UE ont acheté la moitié des produits espagnols. Les pays africains arrivent second en valeur et troisième en volume. Les pays d'Amérique du Nord et du Sud arrivent troisième en volume et second en valeur.²²

Suspension des échanges / Russie / Conserves: Les Services fédéraux pour la surveillance vétérinaire et phytosanitaire de la Fédération de Russie (Rosselkhoz nadzor) ont imposé des restrictions temporaires sur les produits de la mer importés de Pologne dont le poisson en conserve. Des mesures similaires ont été imposées depuis juin 2015 sur les conserves de poisson venant d'Estonie et de Lettonie.²³

4. Consommation

BAR FRAIS

Le bar européen est principalement présent en Méditerranée et en Mer Noire et en Atlantique Nord-Est. L'élevage de bar est développé dans la région Méditerranéenne. Sur le marché européen, le bar est généralement vendu frais et vidé en poisson entier d'une portion dans les restaurants et en portions réfrigérées dans les supermarchés. Généralement, le poids portion du bar d'élevage est de 300-400 g et de 400-600 g.

Au sein de l'UE, la Grèce est le premier producteur, suivie de l'Espagne, l'Italie et de la Croatie. Les importations hors-UE viennent essentiellement de la Turquie, qui a renforcé sa présence sur le marché de l'UE ces dernières années. L'Italie est le premier importateur de l'UE de bar, suivie de l'Espagne, du Royaume-Uni et de la France.²⁴

En **Grèce**, les prix au détail du bar pêché sauvage ont varié pendant la période septembre 2012-septembre 2015, avec une moyenne de 21,03 EUR/kg. En septembre 2015, le prix a été de 21,08 EUR/kg, soit 10% de moins qu'à la même période un an plus tôt. Par ailleurs, le prix du bar sauvage pêché est resté bien supérieur à celui du bar d'élevage. Les prix au détail du bar d'élevage ont peu varié, pour une moyenne de 6,27 EUR/kg. En juin 2015, le prix était de 7,72 EUR/kg, atteignant sa valeur la plus haute ces trois dernières années, une hausse de 16% par rapport à juin 2014.

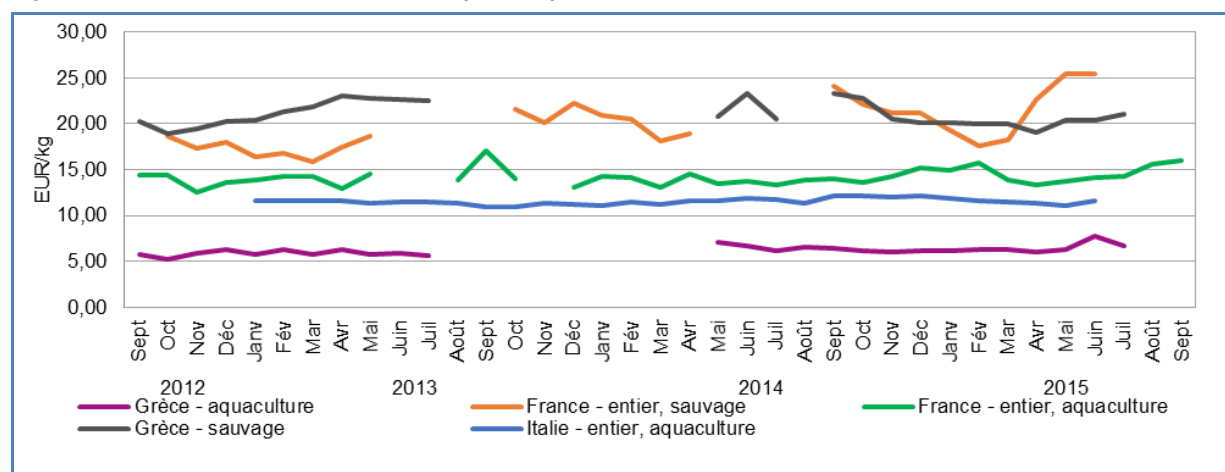
En **France**, le prix au détail du bar sauvage pêché a varié significativement entre 15,90 EUR/kg et 25,49 EUR/kg pendant la période étudiée. Au début 2015, les prix étaient relativement bas, avec une moyenne de 18,41 EUR/kg (janvier-mars 2015).



Depuis lors, les prix ont augmenté, atteignant leur valeur la plus haute en mai 2015. A l'instar du bar sauvage pêché, les prix au détail du bar d'élevage ont connu des variations considérables ces trois dernières années. Sur les neuf premiers mois en 2015, le prix a atteint une moyenne de 14,63 EUR/kg, soit une hausse de 6% par rapport à la même période en 2014. Avec un prix moyen de 14,18 EUR/kg sur la période septembre 2014-septembre 2015, les prix du bar d'élevage sont les plus hauts parmi les Etats membres étudiés

En **Italie**, les prix au détail du bar d'élevage sont restés relativement stables ces trois dernières années. Sur la période janvier-septembre 2015, les prix ont atteint une moyenne de 11,67 EUR/kg, soit respectivement 1% et 2% de plus que sur la même période en 2014 et 2013. Le prix le plus haut pour le bar d'élevage a été enregistré en septembre 2015, avec une moyenne de 12,52 EUR/kg, soit une hausse de 3% par rapport au même mois un an plus tôt.

Figure 33. PRIX AU DETAIL DU BAR FRAIS (EUR/KG)



Source: EUMOFA (mis à jour le 14.10.2015).

DORADE FRAICHE

La dorade royale (*Sparus aurata*) est présente en Méditerranée et le long des côtes Atlantique, du Royaume-Uni aux Îles Canaries. Ces dernières années, elle est devenue une des espèces de poisson d'élevage les plus répandues à grande échelle en UE. Ces dix dernières années, sa consommation en Europe a considérablement augmenté grâce à sa plus grande disponibilité et à des prix proches de ceux du bar. La dorade est principalement présentée entière en portion et disponible à un poids compris entre 200-400 et 800 g. Les poids les plus communs sont 400-600 et 300-400 g. L'Italie, la Grèce et l'Espagne sont les consommateurs les plus importants de dorade.

Le premier producteur dans le monde est l'UE, suivie de la Turquie. La Grèce est le premier producteur et exportateur au sein de l'UE, suivie de l'Espagne, l'Italie, le Portugal et la France.²⁵

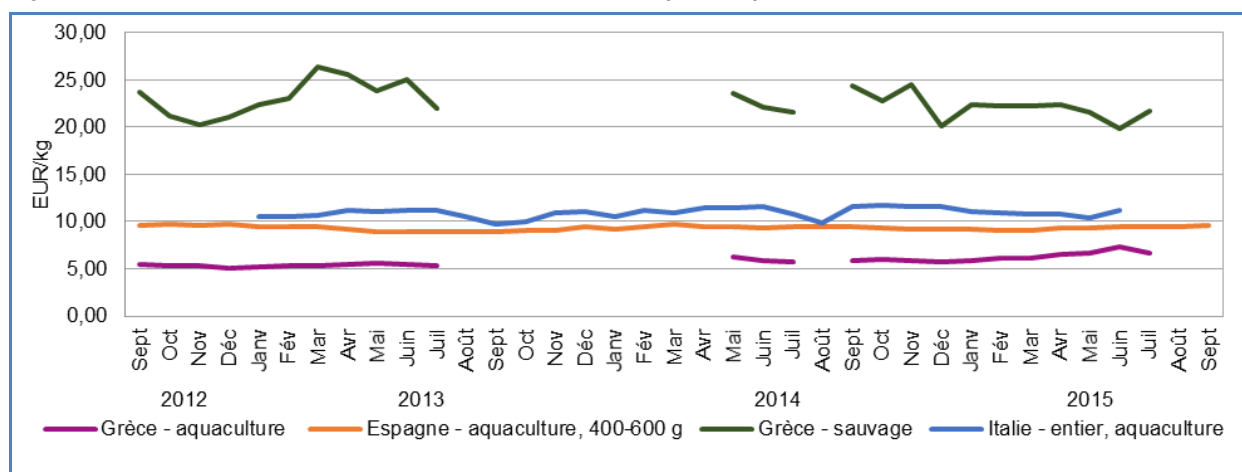
En **Grèce**, le prix au détail de la daurade royale sauvage a varié entre 20,09 EUR/kg et 26,38 EUR/kg, avec une moyenne de 22,61 EUR/kg sur la période septembre 2012-septembre 2015. En décembre 2014, le prix a chuté à son plus bas niveau sur la période étudiée. Depuis lors, les prix ont augmenté, et sur la période janvier-septembre 2015, ils ont atteint une moyenne de 21,80 EUR/kg. En comparaison, les prix au détail de la dorade d'élevage ont été bas et ont peu varié ces trois dernières années. Sur les neuf premiers mois en 2015, le prix moyen a suivi une tendance à la hausse, et en juin 2015, le prix le plus haut a été enregistré avec une moyenne de 7,35 EUR/kg.



En **Espagne**, les prix mensuels au détail de la dorade royale d'élevage (400-600 g) sont restés relativement stables ces trois dernières années. Le prix moyen sur la période janvier-septembre 2015 s'est élevé à 9,32 EUR/kg, baissant de 1% par rapport à la même période un an plus tôt, mais augmentant de 2% par rapport à janvier-septembre 2013. En septembre 2015, le prix a atteint un pic à 9,59 EUR/kg, le plus haut prix mensuel depuis janvier 2013.

En **Italie**, le prix au détail de la dorade royale d'élevage a fluctué sur la période janvier 2013-septembre 2015; il s'agit des prix les plus élevés ayant été enregistrés parmi les Etats membres étudiés. En septembre 2015, le prix a atteint son plus haut niveau sur les 33 derniers mois, à 11,69 EUR/kg, une hausse de 20% par rapport à septembre 2013, lorsque les prix au détail ont chuté à leur plus bas niveau, soit 9,75 EUR/kg. Sur les neuf premiers mois en 2015, le prix au détail moyen a baissé de 1% par rapport à un an auparavant mais a augmenté de 2% par rapport à la même période en 2013.

Figure 34. PRIX AU DETAIL DE LA DORADE ROYALE FRAICHE (EUR/KG)

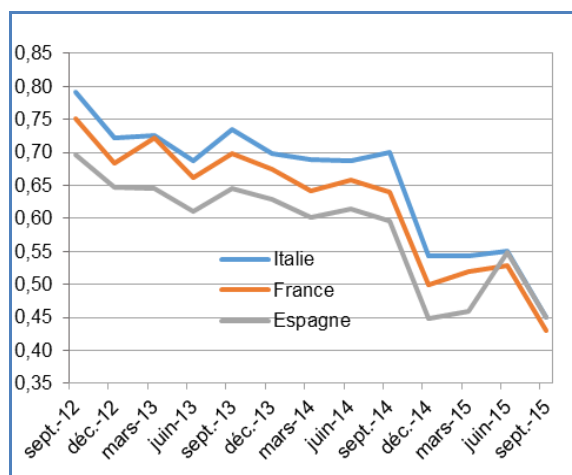


Source: EUMOFA (mis à jour le 14.10.2015).

5. Contexte macroéconomique

5.1. CARBURANT MARITIME

Figure 35. **PRIX MOYEN DU GAZOLE MARITIME EN ITALIE, FRANCE ET ESPAGNE (EUR/LITRE)**



Source: Chambre de Commerce de Forlì-Cesena, Italie; DPMA, France; ARVI, Espagne; MABUX (Mai–Août 2015).

En septembre 2015, le prix du gazole maritime dans les ports français de Lorient et Boulogne a été de 0,43 EUR/litre, soit 2% de plus qu'en août 2015 et 33% de moins qu'en septembre 2014.

En Italie, dans les ports d'Ancône et Livourne, le prix moyen du gazole maritime en septembre 2015 a été de 0,45 EUR/litre, soit le même prix qu'au mois précédent et 36% de moins qu'en septembre 2014.

Le prix du gazole maritime dans les ports de La Corogne et Vigo (Espagne) a atteint 0,45 EUR/litre en septembre 2015, soit le même prix que le mois précédent et 25% de moins qu'en septembre 2014.

5.2. PRIX ALIMENTAIRES ET PRIX DU POISSON

L'inflation annuelle dans l'UE a été de -0,1% en septembre 2015, contre 0% en août. En septembre 2015, les taux d'inflation annuels négatifs les plus bas ont été observés à Chypre (-1,9%), en Roumanie (-1,5%) et en Espagne (-1,1%), tandis que les taux les plus élevés ont été observés à Malte (+1,6%) et en Belgique, au Portugal et en Suède (tous à +0,9%).

Comparée à août 2015, l'inflation annuelle a chuté dans 18 Etats membres, est restée stable dans 4 d'entre eux et a augmenté dans les 6 restant.

En septembre 2015, les prix des produits alimentaires et des boissons non alcoolisées et les prix du poisson et des produits de la mer ont augmenté par rapport au mois précédent (août 2015).

Depuis le mois de septembre 2013, les prix alimentaires sont restés stables tandis que les prix du poisson ont augmenté de 2,7%.

Table 3. **INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION HARMONISE DANS L'UE (2005 = 100)**

IPCH	Sept 2013	Sept 2014	Août 2015	Sept 2015 ²⁶
Produits alimentaires et boissons non-alcoolisées	125,31	124,76	124,84	125,28
Poisson et produits de la mer	124,85	126,26	127,81	128,19

Source: Eurostat.

5.3. TAUX DE CHANGE

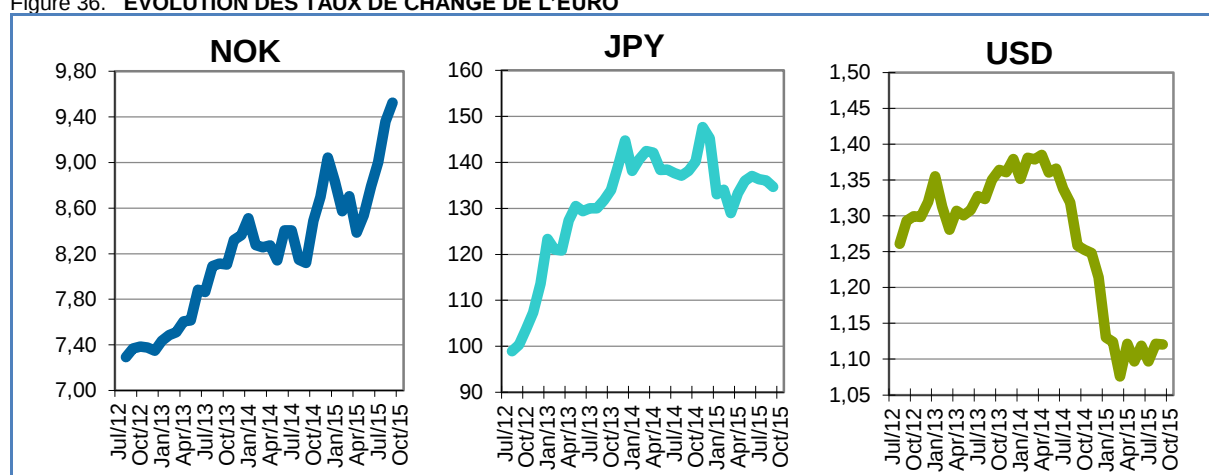
En septembre 2015, l'euro s'est apprécié par rapport à la couronne norvégienne (+1,8%) par rapport à août 2015. Il s'est légèrement déprécié par rapport au dollar US (-0,1%) et le yen Japonais (-1,0%). L'euro a fluctué autour de 8,93 par rapport à la couronne norvégienne (NOK) ces six derniers mois. Comparé à un an plus tôt (septembre 2014), l'euro s'est apprécié de 4,0% par rapport à la couronne norvégienne et s'est déprécié de 11,0% par rapport au dollar US.

Table 4. TAUX DE CHANGE DE L'EURO PAR RAPPORT A TROIS DEVISES SELECTIONNEES

Devise	Sept 2013	Sept 2014	Août 2015	Sept 2015
NOK	8,1140	8,1190	9,3585	9,5245
JPY	131,78	138,11	136,07	134,69
USD	1,3505	1,2583	1,1215	1,1203

Source: Banque Centrale Européenne.

Figure 36. EVOLUTION DES TAUX DE CHANGE DE L'EURO



Source: Banque Centrale Européenne.

5.4. CONTEXTE ECONOMIQUE DE L'UNION EUROPEENNE

Sur la période avril-juin 2015, le PIB de l'UE a cru à un taux de 0,4%, baissant légèrement de 0,5% depuis janvier-mars 2015. Le taux de croissance annuel du PIB a progressé de 1,9%, comparé au 1,7% en janvier-mars 2015.

Les taux de croissance du PIB les plus élevés ont été observés à Malte (+4,8%), en République Tchèque (+4,4%) et en Espagne (+3,1%). Sur la première moitié de l'année 2015, la reprise de l'économie espagnole s'est renforcée, et la croissance du PIB a été supérieure à la moyenne de la zone Euro.²⁷

EUMOFA Faits saillants du mois est publié par la Direction Générale des Affaires Maritimes et de la Pêche de la Commission Européenne.

Editeur: Commission européenne, Direction Générale des Affaires Maritimes et de la Pêche, Directeur général.

Avertissement: Bien que la Direction Générale des Affaires Maritimes et de la Pêche soit responsable de la production d'ensemble de cette publication, les opinions et conclusions présentées dans ce rapport n'engagent que les auteurs et ne reflètent pas nécessairement l'opinion de la Commission ou de ses membres.

© Union Européenne, 2015
KL-AK-15-009-FR-N
Photographies ©Eurofish.

Reproduction autorisée sous réserve de mention de la source.

POUR INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES ET COMMENTAIRES:

Direction Générale des Affaires Maritimes et de la Pêche
B-1049 Bruxelles
Tél: +32 229-50101
Email: contact-us@eumofa.eu

CE RAPPORT A ETE ETABLI A PARTIR DES DONNEES D'EUMOFA ET DES SOURCES SUIVANTES :

Premières ventes: EUMOFA; www.puertos.es . Les données analysées se réfèrent à la période janvier-août 2015 and août 2015.

Approvisionnement global: Commission Européenne, Direction Générale des Affaires Maritimes et de la Pêche (DG MARE); OCDE; AIPCE-CEP; Statistics Iceland; MCS; Gouvernement des Etats-Unis; ANFACO; www.fis.com.

Commerce extérieur: EUMOFA

Consommation: EUMOFA, DG MARE.

Contexte macroéconomique: EUROSTAT; ECB, Chambre de Commerce de Forlì-Cesena, Italie; DPMA, France; ARVI, Espagne; MABUX.

Les données de première vente de base sont disponibles dans un document annexe sur le site d'EUMOFA.

L'Observatoire Européen des Marchés des Produits de la Pêche et de l'Aquaculture (EUMOFA) a été développé par la Commission européenne. Il constitue l'un des outils de la nouvelle Politique de Marché dans le cadre de la réforme de la Politique Commune des Pêches [Règlement (UE) No 1379/2013 art. 42].

EUMOFA est un **outil d'intelligence économique** qui fournit régulièrement des prix hebdomadaires, des

tendances de marché mensuelles et des données structurelles annuelles tout au long de la filière.

La base de données est alimentée par des données fournies et validées par les Etats Membres et les institutions européennes. Elle est disponible en quatre langues: anglais, français, allemand et espagnol.

Le site d'EUMOFA est accessible au public à l'adresse suivante: www.eumofa.eu/fr.

6. Références

¹ Bivalves et autres mollusques et invertébrés aquatiques, céphalopodes, crustacés, poissons plats, poissons d'eau douce, poissons de fond, autres poissons marins, salmonidés, petits pélagiques et thonidés.

² http://www.puertos.es/es-es/estadisticas/Paginas/estadistica_mensual.aspx

³ http://lv.vlaanderen.be/sites/default/files/attachments/aanvoer_en_besomming_2014.pdf

⁴ http://stecf.jrc.ec.europa.eu/documents/43805/1034590/2015-07_STECF+15-07+-+AER+2015_JRC97371.pdf

⁵ http://www.seafish.org/media/publications/SeafishResponsibleSourcingGuide_SkatesRays_201309.pdf

⁶ http://www.seafish.org/media/Publications/SeafishSpeciesGuide_Turbot_201401.pdf

⁷ <http://www.fishbase.org/Summary/SpeciesSummary.php?ID=1348&AT=turbot>

⁸ DG MARE TAC Poster.

⁹ https://www.ine.pt/xportal/xmain?xpid=INE&xpgid=ine_publicacoes&PUBLICACOESpub_boui=230251993&PUBLICACOESmo_do=2

¹⁰ http://stecf.jrc.ec.europa.eu/documents/43805/1034590/2015-07_STECF+15-07+-+AER+2015_JRCxxx.pdf

¹¹ <http://www.ices.dk/sites/pub/Publication%20Reports/Advice/2015/2015/sar-soth.pdf>

¹² <http://www.fao.org/fishery/species/2306/en>

¹³ http://ec.europa.eu/information_society/newsroom/cf/mare/itemlongdetail.cfm?item_id=26854&subweb=343&lang=en

¹⁴ http://ec.europa.eu/information_society/newsroom/cf/mare/itemlongdetail.cfm?item_id=26297&subweb=343&lang=en

¹⁵ http://ec.europa.eu/information_society/newsroom/cf/mare/itemlongdetail.cfm?item_id=26088&subweb=343&lang=en

¹⁶ http://ec.europa.eu/information_society/newsroom/cf/mare/itemlongdetail.cfm?item_id=26866&subweb=343&lang=en

¹⁷ <http://www.oecd.org/newsroom/continued-decline-in-oecd-fisheries-production-erodes-trade-share-while-asia-grows-strongly.htm>

¹⁸ <http://www.aipce-cep.org/sites/g/files/q402611f/201510/Press%20Release%20Finfish%20Study%202015%20-%20Recovery%20with%20further%20growth%20potential.pdf>

¹⁹ <http://www.statice.is/Pages/444?NewsID=11408>

²⁰ <https://www.msc.org/newsroom/news/first-swedish-prawn-fishery-msc-certified>; <https://www.msc.org/newsroom/news/large-norwegian-fishery-again-proven-sustainable?fromsearch=1&isnewssearch=1>

²¹

http://gain.fas.usda.gov/Recent%20GAIN%20Publications/Fish%20and%20Seafood%20Market%20in%20Poland_Warsaw_Pol_and_9-16-2015.pdf

²² <http://www.anfaco.es/es/categorias.php?var1=Noticias&var2=Noticias&var3=&nar1=0&nar2=718&nar3=1161>

²³ <http://fis.com/fis/worldnews/worldnews.asp?l=e&id=79623&ndb=1>

²⁴ EUMOFA.

²⁵ http://ec.europa.eu/fisheries/documentation/publications/factsheets-aquaculture-species/sea-bream_en.pdf

²⁶ Estimation provisoire.

²⁷ <http://ec.europa.eu/eurostat/documents/3217494/7031680/KS-BJ-15-010-EN-N.pdf/0dfd29ac-7e92-4111-a734-86983ea5eb34>